

RÉGULARISATION ANNUELLE DES CHARGES LOCATIVES

# 2021

JUIN  
2022



**Les charges locatives font l'objet de provisions mensuelles vous permettant d'échelonner dans le temps leur paiement en attendant la régularisation annuelle.**

Vous recevez aujourd'hui cette régularisation des charges 2021 pour votre logement. Ce décompte de charges vous précise le mode de répartition entre les locataires.

**Ce décompte de charges fait apparaître pour chaque locataire un montant positif ou négatif.**

Le montant de cette régularisation sera indiqué sur votre avis d'échéance dans la rubrique solde antérieur.



## VOUS AVEZ QUITTÉ VOTRE RÉSIDENCE GIRONDE HABITAT

**GIRONDE HABITAT VOUS DOIT UNE SOMME :**

► Pour être remboursé, veuillez nous fournir un Relevé d'Identité Bancaire à l'adresse indiquée ci-dessous, **à l'attention du service quittances.**

**GIRONDE HABITAT**  
Service quittances  
40, rue d'Armagnac  
CS 71232  
33074 Bordeaux Cedex

**VOUS DEVEZ UNE SOMME À GIRONDE HABITAT :**

► Pour établir les modalités de règlement de ce que vous nous devez et pour tout renseignement, veuillez vous adresser au **Pôle Relations Contractuelles Clients** auprès des deux gestionnaires dédiés :



VALÉRIE MATA \_\_\_\_\_ 05 57 59 27 02

ERIC DHOURY \_\_\_\_\_ 05 57 59 27 03

## MÉMO AGENCES

1	AGENCE D'ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	05 57 88 53 33
2	AGENCE DE BORDEAUX	05 56 38 51 28
3	AGENCE DU BOUSCAT	05 57 59 28 40
4	AGENCE DE CARBON BLANC	05 56 38 55 45
5	AGENCE DE CASTELNAU	05 57 88 53 35
6	AGENCE DE LANGON	05 57 59 28 30
7	AGENCE DE LIBOURNE	05 57 59 29 00
8	AGENCE DE MÉRIGNAC	05 56 12 15 45
9	AGENCE DE PESSAC	05 57 26 06 95
10	AGENCE DU TEICH	05 57 59 28 28

Vous pouvez **vous renseigner auprès de votre agence** pour toute information concernant votre décompte de régularisation de charges.



aménager relier  
évoluer

# 2021

## CHARGES LOCATIVES RÉGULARISATION ANNUELLE

## EXPLICATIONS DES LIBELLÉS DE VOTRE DÉCOMPTE

